

## **20230605 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/49413/en-italie-deux-navires-humanitaires-immobilises-pour-avoir-enfreint-la-loi-sur-le-sauvetage-en-mer>

Actualités



Le Mare\*Go, affrété par l'ONG du même nom, est retenu depuis le 2 juin et pour 20 jours à Lampedusa pour avoir refusé de se rendre dans le port qui lui avait été attribué. Crédit : Mare Go / David Pichler

## **En Italie, deux navires humanitaires immobilisés pour avoir enfreint la loi sur le secours en mer**

Par [La rédaction](#) Publié le : 05/06/2023

Le Sea-Eye 4 et le Mare\*Go ont été immobilisés par les autorités italiennes pour avoir secouru plusieurs embarcations de migrants à la suite pour l'un et refusé de se rendre dans le port sûr qui lui avait été attribué pour l'autre. Ces dispositions font partie de la nouvelle loi italienne sur le secours en mer, adoptée par le gouvernement italien pour freiner les arrivées de migrants dans le pays.

Ils sont bloqués à quai pour avoir enfreint la loi italienne sur les navires humanitaires secourant les migrants en Méditerranée. Vendredi 2 juin, les navires Sea-Eye 4 et Mare\*Go ont été retenus, au port d'Ortona pour le premier, à Lampedusa pour le second. Les autorités italiennes ont décidé de les immobiliser pendant 20 jours pour avoir enfreint la récente loi italienne sur le sauvetage d'embarcations de migrants.

>> À (re)lire : [Italie : la nouvelle loi sur les sauvetages en mer "nous rend la vie encore plus difficile", estime MSF](#)

Pour tenter de freiner les arrivées de migrants, Rome a adopté début janvier [une nouvelle loi restreignant les activités d'ONG](#) chargées de secourir des immigrés en mer, même si le nombre de personnes secourues par les humanitaires ne représentent qu'environ 10 % du total de celles sauvées en mer.

### **Restreindre les sauvetages en mer**

Le gouvernement d'extrême droite de Giorgia Meloni impose aux navires des ONG d'informer les autorités italiennes dès qu'une embarcation est secourue. Les autorités décident alors du

port où rescapés et secouristes doivent accoster. C'est souvent un port lointain du lieu de l'opération de secours.

De cette manière les ONG ne peuvent pas secourir d'autres embarcations lors de plusieurs opérations. Par ailleurs, elles perdent beaucoup de temps à se rendre dans les ports assignés et revenir en haute mer. Cette loi a été critiquée par plusieurs instances du Conseil de l'Europe.

Aux yeux des autorités italiennes, le Sea-Eye 4 est coupable de ne pas s'être dirigé immédiatement vers le port sûr qui lui avait été attribué après avoir un sauvetage au large de la Libye.

Dimanche 28 mai, l'équipage a effectué une première opération avec la prise en charge de 17 migrants. Mardi, alors qu'il remontait vers l'Italie, l'équipage a fait un détour pour porter assistance à un autre bateau de 32 personnes. Puis il s'est dirigé vers un troisième canot de 400 exilés qui lançait un appel de détresse, dans la zone de recherche et sauvetage (SAR zone) maltaise, [indique un communiqué de l'ONG Sea-Eye](#) qui affrète le navire.

Les 400 exilés ont finalement été secourus par les garde-côtes italiens le lendemain après avoir rejoint la SAR zone italienne.

## **Amende de plus de 3 000 euros**

Le Mare\*Go a, quant à lui, refusé de se rendre jusqu'au port de Trapani pour y déposer les 36 migrants secourus vendredi 2 juin par l'équipage. C'était la première opération de sauvetage pour ce nouveau navire humanitaire.

"Nous avons décidé de faire route vers Lampedusa", a indiqué l'ONG qui affrète le navire sur son compte Twitter. "Nous avons clairement informé les autorités que le Mare\*Go n'est pas équipé pour prendre en charge les personnes secourues durant une si longue période", a également indiqué l'ONG, précisant que le navire devrait naviguer 32 heures pour rejoindre le port de Trapani.

Le Mare\*Go n'est pas adapté au sauvetage en mer. Le bateau sillonne depuis fin mai la Méditerranée centrale mais reste à proximité des canots en détresse en attendant les garde-côtes. Les humanitaires fournissent de l'eau et des gilets de sauvetage aux naufragés.

Vendredi, ils ont décidé de mettre en sécurité les 36 migrants après une "évaluation" de la situation à bord du canot.

En plus des 20 jours d'immobilisation, l'équipage du Mare\*Go doit également payer une amende de 3 333 euros. L'ONG a lancé un appel aux dons sur son site pour rassembler cette somme.

Selon le ministère de l'Intérieur, plus de 50 000 migrants sont arrivés en Italie au cours des cinq premiers mois de l'année, contre moins de 20 000 en 2022 au cours de la même période.

L'Italie, pays de première entrée où sont arrivés des centaines de milliers de migrants ces dernières années, reproche à ses partenaires de l'UE un manque de solidarité dans la répartition de ces derniers, même si un grand nombre d'entre eux quittent par la suite la péninsule pour d'autres pays.